



# Rapport annuel 2010-2011



La **force d'un réseau** au service  
de l'**environnement** et du **développement durable**



**Coordination**

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications

**Rédaction**

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications

Isabelle Poyau, coordonnatrice

Philippe Bourke, directeur général

Cédric Chaperon, chargé de projet

**Édition**

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications

Le présent document peut être consulté sous la rubrique *Publications* du site internet du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, à l'adresse suivante : [www.rncreq.org](http://www.rncreq.org).

**Révision**

Isabelle Poyau, coordonnatrice

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

454, avenue Laurier Est  
Montréal (Québec) H2J 1E7



## Mot du président



En vingt ans, le réseau des conseils régionaux de l'environnement s'est développé et renforcé. Dans chaque région administrative du Québec, à l'exception du Grand-Nord, un CRE veille à la protection de l'environnement et milite en faveur d'un développement durable.

Au cours de ces deux décennies, le CRE, à l'échelle de la région, et le RNCREQ, à celle du Québec, sont devenus des acteurs incontournables lorsque la société est confrontée à des problématiques ou à des enjeux qui touchent à l'environnement, mais aussi à des choix dont les incidences à long terme sont majeures. Que ce soit à l'égard de l'aménagement du territoire, qui définit dans une large mesure le mode et la qualité de vie des citoyens, des conditions de mise en valeur des ressources naturelles ou des processus décisionnels proposés pour arriver à des choix de société, c'est l'intérêt public à long terme qui orientent les représentations des CRE et du RNCREQ.

On les consulte et on les écoute parce qu'ils ont approfondi la connaissance de leur milieu et de sa dynamique décisionnelle, bâti leur expertise, formulé leurs positions avec clarté, fermeté mais aussi avec tact. Ils ont ainsi acquis le respect et accru leur influence. La population et les acteurs décisionnels constatent que leurs positions et leurs interventions contribuent à bonifier les dossiers dans le meilleur intérêt de tous.

Le travail quotidien de chaque CRE, le développement graduel de leur expertise, chacun dans des domaines particuliers, contribuent à renforcer le regroupement, mais aussi chacun de ses membres.

Cependant, aux prises avec la multitude de dossiers, confronté au caractère unique ou particulier de sa région, un CRE peut perdre momentanément de vue l'importance de tisser et de maintenir des liens constants et forts entre chacun des CRE et avec son organisme fédérateur, le RNCREQ. Or, l'expérience mais surtout les résultats du travail d'équipe nous démontrent qu'un réseau fort, auquel les membres collaborent, de manière ouverte et cohérente, en partageant une vision commune, obtient de meilleurs résultats et exerce une plus grande influence. Je crois donc profondément que la consolidation du réseau renforce chaque CRE. Il est par conséquent primordial de continuer à travailler en ce sens.

Si le réseau des CRE a pu se développer et atteindre un tel degré de maturité c'est parce qu'il a été aidé et soutenu, au cours des années, par ses partenaires et, en particulier, par le MDDEP. Depuis vingt ans, le Ministère a participé à la mise sur pied et au développement des CRE et du RNCREQ. C'est l'occasion de remercier sincèrement non seulement les autorités politiques successives du Ministère mais aussi les gestionnaires et les spécialistes qui ont contribué à faire de nos organismes des acteurs clés du domaine de l'environnement au Québec.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Ruelland'.

Jacques Ruelland



## Mot du directeur général

L'année qui se termine aura été pour les CRE et le RNCREQ, de mon point de vue, celle de la révélation. Le succès remporté par les deux campagnes majeures qu'ils ont mené en cours d'année leur a donné, plus que jamais, toute la place qu'ils méritent. En effet, tant le Défi Climat que la démarche des Rendez-vous de l'énergie auront permis de mettre en exergue l'extraordinaire capacité de mobilisation des CRE auprès des acteurs régionaux. Une caractéristique unique de notre réseau qui constitue une condition essentielle à la transformation de notre société en faveur du développement durable.

Ces projets ont pu voir le jour grâce à des partenariats stratégiques et parce que, au point de départ, ils reposaient sur des concepts novateurs et rassembleurs. J'en profite à cet égard pour souligner la contribution exceptionnelle du CRE Montréal à l'idéation et au développement du Défi Climat, un projet qui fait aujourd'hui la fierté de tous les CRE et de leurs nombreux partenaires.

L'année 2010-2011 aura aussi permis de démontrer à nouveau le pouvoir d'influence des CRE sur les enjeux thématiques. Le dénouement partiel de la crise des gaz de schiste à la faveur d'une évaluation environnementale stratégique en est l'une des illustrations.

En ce qui concerne nos relations privilégiées avec notre principal partenaire, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le RNCREQ a su tisser rapidement des liens de collaboration constructifs avec ses nouveaux titulaires, le ministre Pierre Arcand et la sous-ministre en titre Diane Jean. Parallèlement, il s'est assuré de convenir d'une mise à jour en matière de reddition de compte. En lisant ce rapport d'activités, je ne peux m'empêcher d'être extrêmement fiers de nos réalisations et de celles des CRE. En ce qui concerne spécifiquement celles du RNCREQ, je dois souligner qu'il ne saurait en être ainsi sans les qualités, les compétences et le dévouement des membres de mon équipe : Isabelle, Anne-Marie et Cédric. Nos succès sont aussi le fruit de la généreuse implication des membres de l'exécutif, et des efforts et des actions quotidiennes des seize CRE.

J'espère que les prochaines années permettront de poursuivre sur la voie de la révélation : celle qui démontrera à quel point les CRE forment un trésor encore trop bien caché qui mérite d'être reconnu et apprécié à sa juste valeur.

Philippe Bourke

# Sommaire

<b>Le RNCREQ</b>	<b>1</b>
<i>But</i>	2
<i>Mission</i>	2
<i>Vision</i>	2
<i>Valeurs</i>	2
<i>Enjeux et objectifs</i>	2
<i>Financement</i>	3
<i>Ressources humaines</i>	3
<b>Les CRE</b>	<b>4</b>
<i>Portrait</i>	5
<b>La vie démocratique</b>	<b>10</b>
<i>Conseil d'administration</i>	10
<i>Conseil exécutif</i>	11
<i>Assemblée générale annuelle</i>	12
<i>Table des directrices et directeurs généraux</i>	12
<i>Comités</i>	12
<b>Les activités de représentation</b>	<b>13</b>
<b>Les partenariats et initiatives</b>	<b>16</b>
<i>Algues bleu-vert</i>	16
<i>Défi Climat</i>	17
<i>Maison du développement durable</i>	18
<i>Guide des énergies renouvelables</i>	19
<i>ICI ON RECYCLE !</i>	20
<i>Les Rendez-vous de l'énergie</i>	21
<i>Théâtre forum sur le développement durable</i>	22
<i>Biodiversité</i>	23
<i>Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)</i>	23
<i>GaïaPresse</i>	23
<b>Les grands dossiers</b>	<b>24</b>
<i>Eau et protection des lacs</i>	24
<i>Énergie</i>	24
<i>Forêt</i>	24
<i>Loi sur la qualité de l'environnement</i>	25
<i>Matières résiduelles</i>	25
<i>Mines</i>	25
<i>Protection des milieux naturels et aires protégées</i>	25
<b>Les communications</b>	<b>26</b>
<i>Clientèle interne</i>	26
<i>Clientèle externe</i>	28



## *La force d'un réseau au service de l'environnement et du développement durable*

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire québécois, les conseils régionaux de l'environnement (CRE). Cela lui confère une vision unique qui prend appui sur les forces et les particularités de chaque région, qu'il s'agisse des enjeux urbains ou ruraux. Le RNCREQ est la seule organisation environnementale qui peut offrir cette perspective et une aussi vaste vision du Québec.

Le RNCREQ œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux : aires protégées et milieux humides, agriculture, biodiversité, changements climatiques, développement durable, eau et protection des lacs, énergie, foresterie, gouvernance, matières résiduelles, mines, transport et aménagement du territoire.

Il se distingue des autres organismes environnementaux et tient un rôle de concertation unique au Québec par :

- un **réseau fort et structuré d'intervenants branchés** sur les enjeux locaux et nationaux,
- son **enracinement dans le milieu** et sa présence dans toutes les régions,
- son **approche constructive** axée sur les solutions,
- son rôle de veille, de vigie et de suivi continu sur **l'ensemble** des grands enjeux environnementaux québécois,
- son rôle de catalyseur/entremetteur, ainsi que son rôle d'influence auprès des **décideurs** pour faire avancer les dossiers environnementaux,
- son réseau de **partenaires privilégiés et prestigieux** pour la réalisation de projets fédérateurs et mobilisateurs.

## But

Le RNCREQ vise à protéger l'environnement et à promouvoir le développement durable dans une perspective de défense de l'intérêt public.

## Mission

Le RNCREQ a pour mission de renforcer le réseau des conseils régionaux de l'environnement et les interactions entre eux, de développer des partenariats stratégiques et des projets porteurs, de représenter ses membres et de faire connaître leurs positions.

## Vision

Lors de sa planification stratégique de 2009, le RNCREQ a mis en place des mécanismes afin qu'il soit reconnu, auprès des décideurs et des acteurs-clés, comme un leader incontournable en matière d'environnement et de développement durable grâce à la force et à la cohésion de son réseau, à la rigueur de ses interventions et à son approche constructive axée sur les solutions.

## Valeurs

Le RNCREQ fait la promotion des valeurs de démocratie, d'équité, de solidarité, d'intégrité et de respect.

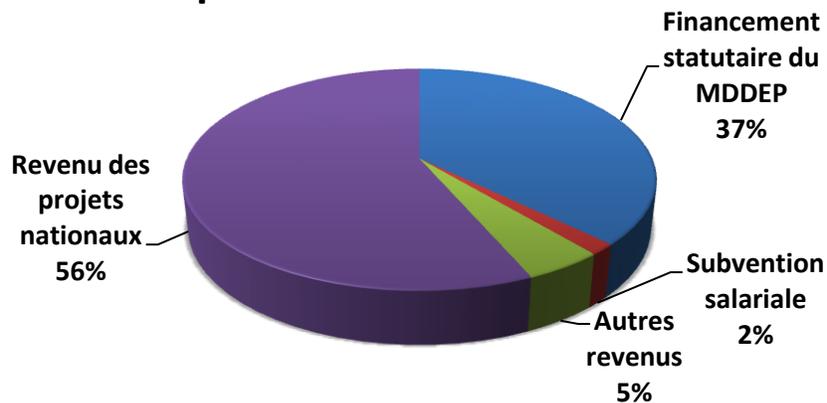
## Enjeux et objectifs

Représentation	Réseautage	Partenariats	Gouvernance
S'assurer que les acteurs clés sont rejoints par nos représentations.	Créer les conditions favorables à l'amélioration des interactions entre les CRE, ainsi que celles entre les CRE et le RNCREQ.	Prioriser les partenariats et les projets concertés qui sont en liens avec la mission et les objectifs de l'organisme.  Améliorer la concertation avec les intervenants environnementaux.	Optimiser les mécanismes et les processus de prise de décision.

## Financement

Le RNCREQ est financé en partie par la cotisation de ses membres et par une subvention statutaire du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). De plus, pour l'exercice 2010-2011, un peu plus de la moitié de ses revenus provient de fonds publics ou privés pour des projets que le regroupement a mis sur pied. Outre le MDDEP, ses principaux partenaires financiers sont le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques (CQACC), la Fondation Alcoa, la SAQ, la Coalition Bois, le ministère de la Santé et des Services sociaux et la société d'État Recyc-Québec. Enfin, une petite portion des produits du RNCREQ provient de ses représentations à la Régie de l'énergie, permettant ainsi de compenser une partie des frais associés.

### Répartition du financement



## Ressources humaines

Le RNCREQ comptait en 2010-2011 trois employés permanents et un chargé de projets. Lucie Bataille a quitté le RNCREQ en juillet pour rejoindre l'équipe de GaïaPresse à plein temps. De plus, deux stagiaires, Line Boisvert et Gbati Dalouba, ont été accueillis durant l'année pour soutenir le déploiement de certains projets. Line Boisvert a ensuite été engagée comme agente de soutien, pour un contrat de six mois.

L'équipe de la permanence du RNCREQ s'est réunie en « lac-à-l'épaule » les 4 et 5 février 2011 pour discuter du plan d'action annuel.

Sur la photo, de gauche à droite :  
Cédric Chaperon, chargé de projets  
Lucie Bataille, secrétaire et éditrice de GaïaPresse  
Philippe Bourke, directeur général  
Isabelle Poyau, coordonnatrice  
Anne-Marie Gagnon, responsable des communications



# Les CRE

## *Des actions soutenues et issues du milieu dans seize régions du Québec*

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de soutien des écosystèmes. C'est une condition essentielle au développement durable.

Les CRE sont des organismes autonomes, issus du milieu, reconnus comme interlocuteur privilégié du gouvernement sur les questions environnementales, qui regroupent un nombre croissant de membres d'horizons divers poursuivant des objectifs communs. Ce réseau unique constitue un acteur influent dans le domaine de l'environnement au Québec.

En tenant compte des réalités locales et régionales, les CRE privilégient l'action, la concertation, l'éducation, l'information, la sensibilisation et la veille environnementale, pour atteindre leurs objectifs. Ils souscrivent à des valeurs fondamentales comme la solidarité, l'équité, l'intégrité, le respect et une approche démocratique.

Les CRE sont des organismes de démocratie participative, dont l'action se manifeste, entre autres, par la mise en œuvre d'une veille stratégique du secteur de l'environnement afin de soutenir l'application, la révision et le développement des politiques, des lois et des règlements dans divers domaines. Comme eux, le RNCREQ a le privilège de pouvoir informer le public lorsque des activités ou des comportements compromettent, ou sont susceptibles de compromettre, la qualité de l'environnement, la santé ou la sécurité des citoyens, notamment lorsque les lois et règlements ne sont pas respectés.

## Portrait

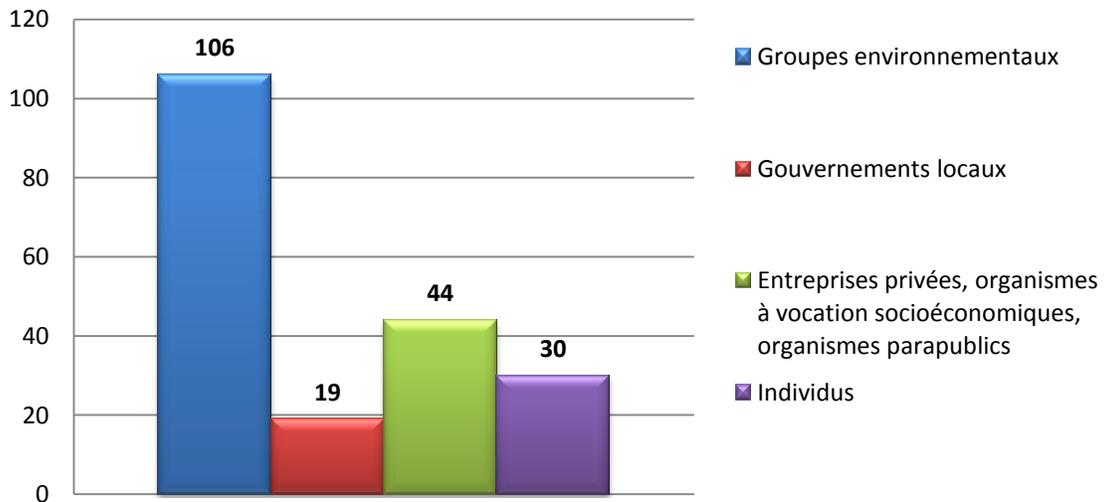
Les données du recensement annuel ont été recueillies auprès des seize conseils régionaux de l'environnement.

### La vie associative

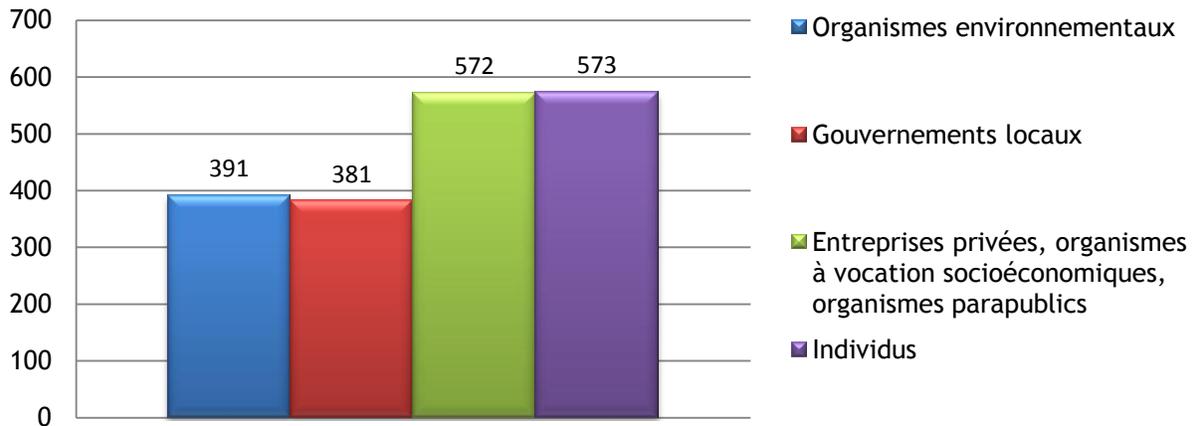
# En chiffres

- **200** administrateurs bénévoles;
- **109** rencontres de conseils d'administration durant l'exercice, pour une **moyenne de 7** rencontres par CRE;
- **43** rencontres de conseils exécutifs;
- Au total, **1 917** membres

### Provenance des administrateurs par catégories



## Membres des CRE par catégories

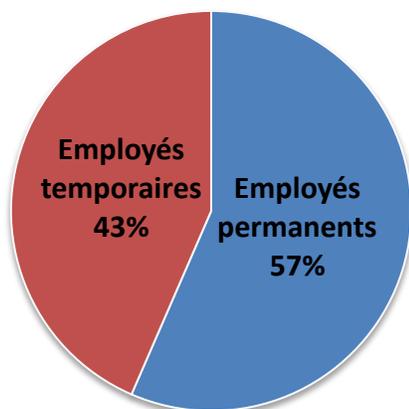


### Les ressources humaines

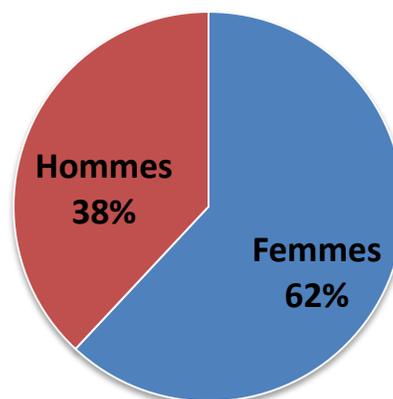
## En chiffres

- **92** employés au total, dont **52** employés permanents ;
- Moyenne d'âge de **36** ans;
- Plus de **175** bénévoles annuellement.

### Pourcentage des employés des CRE selon le statut



### Pourcentage des employés selon le sexe

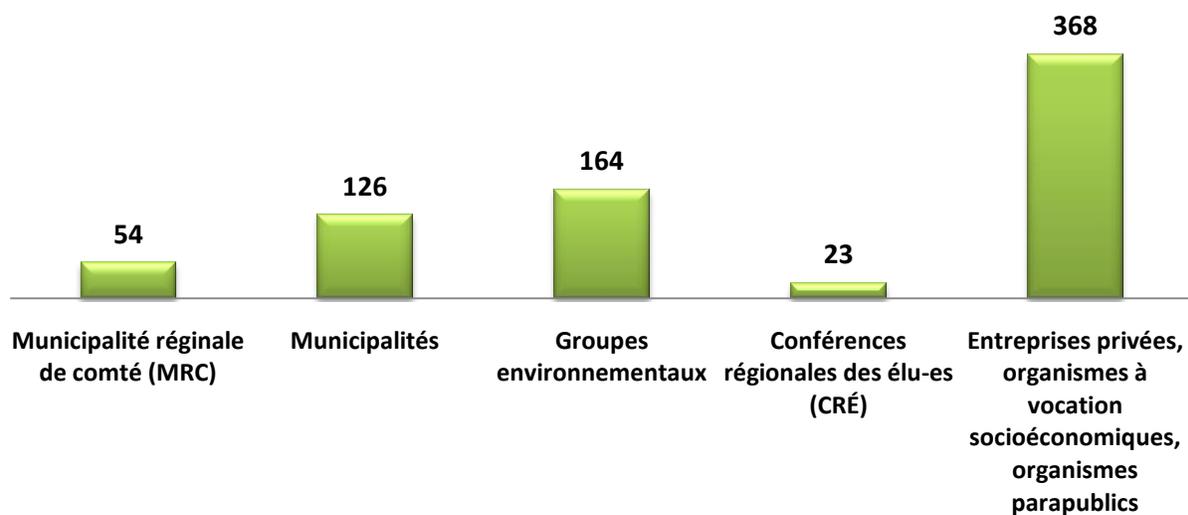


## Les grands dossiers et les activités

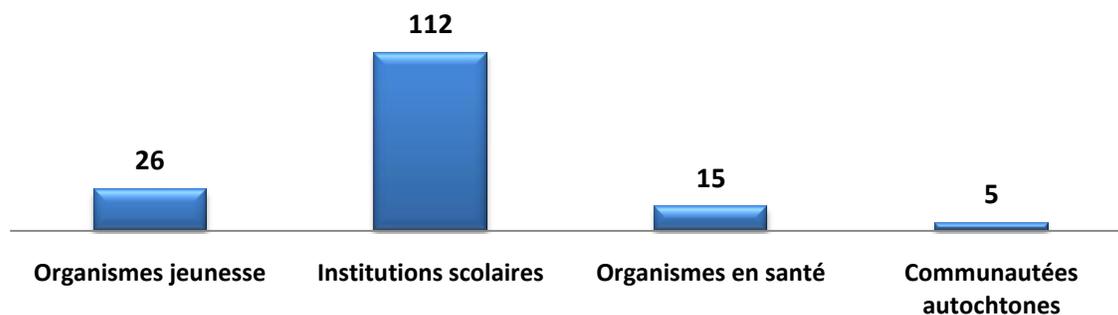
# En chiffres

- Les CRE ont réalisé **93** projets en dehors des projets nationaux;
- Ils sont intervenus publiquement **401** fois;
- Ils ont émis près de **250** communiqués;
- Près de **40** mémoires ont été publiés;
- Plus de **200** partenariats ont été développés;
- Les CRE représentent leur organisme au sein de près de **300** comités, conseil d'administration et autres instances;
- Ils ont reçu **6** prix de reconnaissance ou certification.

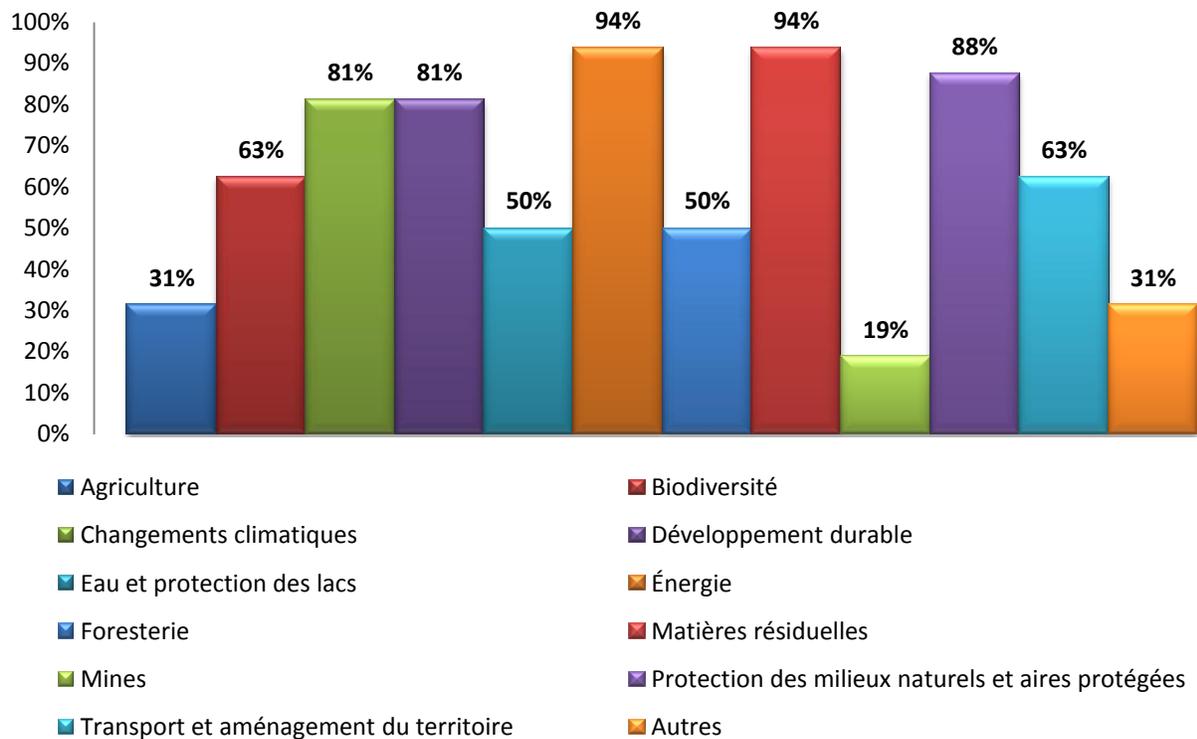
### Nombre de partenaires par catégories



### Parmi ces partenaires, on retrouve aussi:

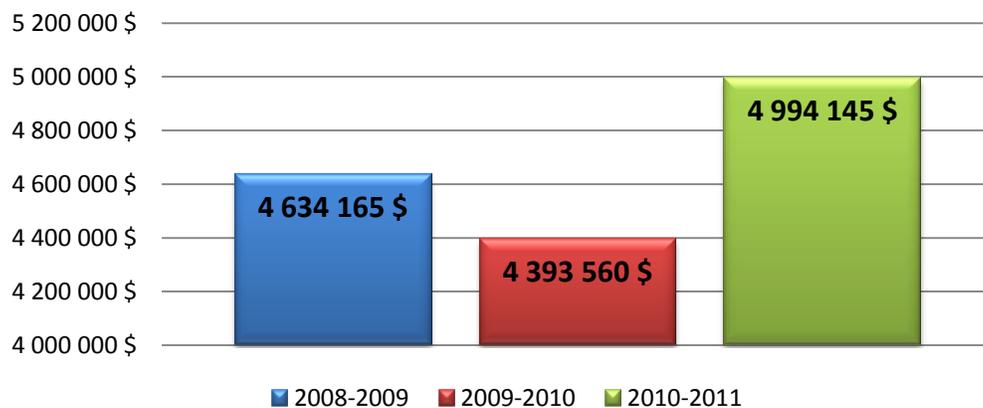


Les CRE développent aussi de l'expertise liées aux enjeux propres au territoire qu'ils occupent et dont la répartition s'établit comme l'indique le graphique ci-après.

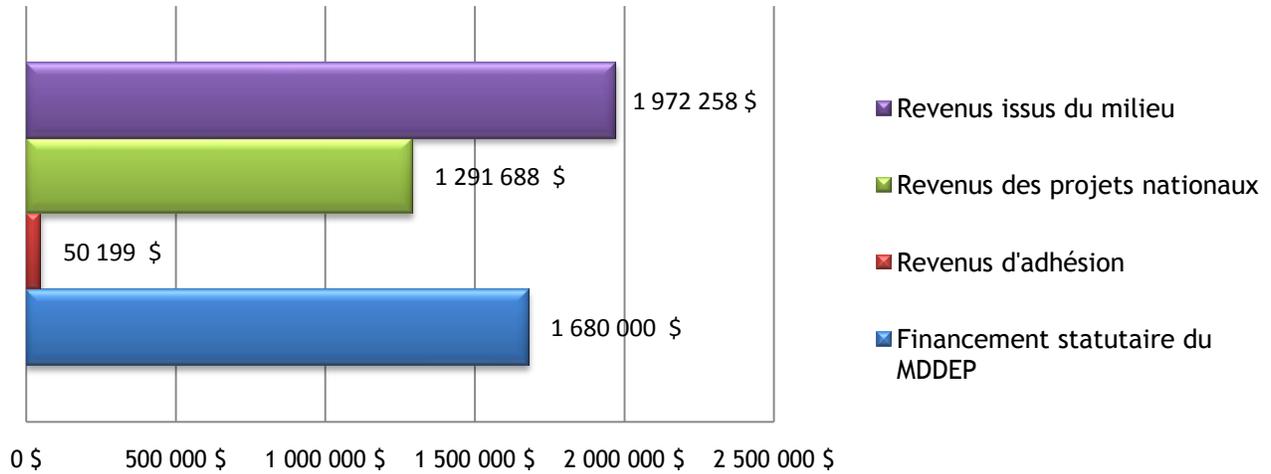


## Le financement

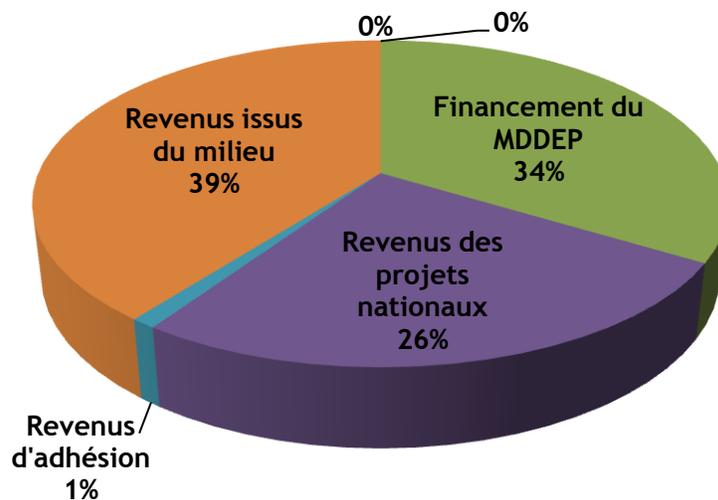
### Revenus totaux comparés depuis 2008



## Financement total des CRE par catégories



## Répartition du financement par catégories



# La vie démocratique

## *Des lieux d'échanges et de décisions au service de l'environnement*

Dans le but de favoriser les échanges entre les conseils régionaux de l'environnement, afin de rendre crédibles et reconnues les interventions du RNCREQ sur la scène nationale, et pour assurer une saine gouvernance de l'organisme, trois rencontres du conseil d'administration, dix rencontres du conseil exécutif, deux rencontres des directions générales des CRE ainsi qu'une assemblée générale annuelle ont été organisées durant l'année.

### **Conseil d'administration**

Le conseil d'administration (CA) est présidé par **Jacques Ruelland**, administrateur du CRE des Laurentides, et est composé d'un représentant de chaque CRE, délégué par son CA :

- Karine Malenfant, présidente du CRE Bas-Saint-Laurent
- Monique Laberge, présidente du CRE du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Alexandre Turgeon, directeur général du CRE de la région de la Capitale nationale
- Maurice Poudrier, président du CRE de la Mauricie
- Lyse Rouillard, présidente du CRE de l'Estrie
- Denis Plante, président du CRE de Montréal
- Nicole DesRoches, directrice générale du CRE de l'Outaouais
- Jacinthe Châteauvert, présidente du CRE de l'Abitibi-Témiscamingue
- Sébastien Caron, directeur général du CRE de la Côte-Nord
- Caroline Duchesne, directrice générale du CRE de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- Guy Lessard, président du CRE de Chaudière-Appalaches
- Normand Legault, président du CRE de Laval
- Gilles Côté, directeur général du CRE de Lanaudière
- Bruno Gadrat, vice-président du CRE de la Montérégie
- Daniel Roch, président du CRE Laurentides
- Gilles Brochu, président du CRE du Centre-du-Québec

Les rencontres du conseil d'administration ont eu lieu :

- à Rouyn-Noranda, le dimanche 6 juin 2010, à l'Hôtel Best Western Albert Centre-Ville;
- à Québec, le dimanche 14 novembre 2010, au Centre culture et environnement Frédéric Back;
- à Montréal, le dimanche 20 mars 2011, à l'Hôtel les Suites Labelle.

## Conseil exécutif

C'est lors de la première réunion du conseil d'administration qui suit l'assemblée générale annuelle que sont élus les membres du conseil exécutif (CE). Le directeur général, la coordonnatrice des opérations ainsi que deux observateurs assistent toujours aux rencontres du CE, sans droit de vote. Les membres du conseil exécutif pour l'exercice 2010-2011 sont :

- Jacques Ruelland, président
- Gilles Côté, premier vice-président
- Denis Plante, vice-président au développement
- Sébastien Caron, vice-président aux communications
- Monique Laberge, secrétaire
- Caroline Duchesne, trésorière
- Jacinthe Caron, observatrice
- Normand Legault, observateur

Les rencontres du conseil exécutif se sont tenues par conférence téléphonique :

- le 14 avril 2010,
- le 11 mai 2010,
- le 6 juillet 2010,
- le 31 août 2010,
- le 21 septembre 2010,
- le 1<sup>er</sup> novembre 2010,
- le 13 décembre 2010,
- le 24 janvier 2011,
- le 22 février 2011,
- le 24 mars 2011.

## Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle 2010 s'est tenue dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, à l'Hôtel Best Western Albert Centre-Ville, le dimanche 6 juin.

L'AGA, qui a lieu chaque année dans une région différente, a donné l'occasion aux membres de mieux connaître l'Abitibi-Témiscamingue et de s'informer sur ses enjeux environnementaux particuliers. Deux activités ont été organisées par le CRE hôte : une randonnée pédestre guidée au parc à résidus miniers Aldermac, avec deux représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, et une présentation de la Fonderie XStrata sur le recyclage des matériaux électroniques, suivie d'une visite de la Fonderie et de ses installations. La rencontre a aussi donné lieu à une présentation de la Coalition Bois.

L'assemblée générale annuelle 2011 aura lieu à Shawinigan les 3 et 4 juin et sera marquée par les célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire du RNCREQ.

## Table des directrices et directeurs généraux

Les rencontres des directions générales sont organisées à la veille des réunions du CA afin d'échanger sur les enjeux environnementaux, de partager les expériences propres à chaque CRE, de discuter de l'évolution des projets et de définir des pistes d'action sur des thématiques spécifiques.

Les tables des directions générales se sont tenues :

- à Québec, le vendredi 12 novembre 2010, au Centre culture et environnement Frédéric Back;
- à Montréal, le vendredi 18 mars 2011, à l'Hôtel les Suites Labelle.

## Comités

Le RNCREQ avait amorcé une réflexion sur la priorisation et le mode de fonctionnement des comités en 2009. Un cadre a été élaboré et a été mis en œuvre durant l'exercice 2010-2011. Lors de l'AGA 2010, les délégués ont sélectionné quatre comités prioritaires pour l'année 2010-2011 :

- Le **comité énergie** s'est surtout penché sur la problématique de l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. Il a aussi participé à la réflexion sur la poursuite des projets Défi Climat et réduction de la dépendance au pétrole.
- Le **comité forêt** a élaboré puis soumis la position du RNCREQ sur la *Stratégie d'aménagement durable des forêts* (SADF) et le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF).
- Le **comité mines** a essentiellement travaillé à la réforme de la Loi.
- Le **comité aménagement du territoire** s'est impliqué dans la révision de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme en plus de préparer un avis au MDDEP sur la protection des milieux humides.

# Les activités de représentation

## *Un rayonnement sur la scène environnementale*

### **Un membre du RNCREQ, élu ou permanent, siège au conseil d'administration des organismes suivants :**

- Agence de l'efficacité énergétique : Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
- Coalition Bois: Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
- Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) : Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
- Centre québécois d'actions sur les changements climatiques (CQACC) : Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
- Centre québécois du droit de l'environnement : Guy Garand, directeur général du CRE Laval
- Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) : Guy Garand, directeur général du CRE Laval
- Recyc-Québec : Monique Laberge, présidente du CRE Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) : Monique Laberge, présidente du CRE Saguenay-Lac-Saint-Jean
- GaïaPresse : Denis Plante, président du CRE Montréal
- Secrétariat des organismes environnementaux du Québec (SOEQ) : Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
- Table de concertation des partenaires de loisir de plein air du Conseil québécois du Loisir : Guy Garand, directeur général du CRE de Laval

### **Le RNCREQ est aussi membre des coalitions, tables sectorielles, associations et comités suivants :**

- Coalition pour la protection du territoire agricole
- Comité consultatif d'Alcoa sur le développement durable : Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
- Comité Santé - Environnement de Médecins Francophones du Canada (MFC) : Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ et Guy Garand, directeur général du CRE Laval
- Comité consultatif régional de la navigation de plaisance (CCRNP) de Transport Canada : Jacques Ruelland, président du RNCREQ
- Table d'Hydro-Québec pour les programmes en efficacité énergétique pour les petites et moyennes industries : Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
- Groupe consultatif sur les parcs nationaux du Québec : Guy Garand, directeur général du CRE Laval
- Groupe de travail sur les milieux ruraux comme producteurs d'énergie : Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
- Partenaire occupant de la Maison du développement durable : Isabelle Poyau, coordonnatrice aux opérations du RNCREQ
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

- Comité québécois portant sur les systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain (QUEST)
- Comité consultatif sur le prochain plan d'action sur les changements climatiques : Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
- Comité consultatif sur la mise en œuvre de la Politique sur la gestion des matières résiduelles : Gilles Côté, directeur général du CRE Lanaudière
- Table québécoise en efficacité énergétique (AEÉ)
- Table québécoise sur les véhicules hors route : Jacques Ruelland, président du RNCREQ
- Centre culture et environnement Frédéric Back
- Table provinciale de concertation des indicateurs de développement durable : Guy Lessard, président du CRE Chaudière-Appalaches
- Table d'échanges sur les aires protégées : Sébastien Caron, directeur général du CRE Côte-Nord
- Table filière bioénergie de l'Agence de l'efficacité énergétique : Sébastien Caron, directeur général du CRE Côte-Nord

**Dans le but de représenter le RNCREQ lors de diverses activités d'organismes partenaires ou dont la mission peut être significative dans le positionnement du RNCREQ, le directeur général, le président ou d'autres administrateurs ont participé aux événements suivants :**

- Conférence CAMPUT à Montréal;
- Démarche de Solidarité rurale portant sur l'avenir des territoires;
- Conférence de Bernard Landry lors d'un dîner organisé par l'AQME;
- Ateliers de l'Association des corporations de développement économique communautaire

sur l'achat responsable;

- « Sauvons le hockey », une activité de sensibilisation sur les changements climatiques;
- Journée de réflexion sur la norme ISO 26 000;
- Journée de réflexion sur la divulgation en matière de développement durable.

**Puis, dans sa mission de concertation et afin de faire rayonner ses membres et ses projets, le RNCREQ a organisé ou présenté ses projets et ses positions lors des rencontres ou conférences suivantes :**

- Conférence sur le pétrole au congrès de l'Association québécoise des producteurs d'énergies renouvelables (AQPER) ;
- Conférence dans le cadre de l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde;
- Rencontre avec Diane Jean, sous-ministre en titre du MDDEP, pour présenter les CRE, leurs réalisations et leurs attentes;
- Conférence sur les Rendez-vous de l'énergie et le *Guide sur les énergies renouvelables* à l'Institut de développement durable des Premières nations du Québec et du Labrador;
- Conférence sur le pétrole devant l'exécutif de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec;
- Conférence lors d'une activité de la Jeune chambre de commerce de Mauricie;
- Conférence sur les rendez-vous de l'énergie lors de la Bise d'ENvironnement JEUnesse;
- Rencontre avec le président de l'Office national de l'Énergie, Gaétan Caron;
- Conférences aux étudiants de l'AEC en environnement du Collège de Rosemont;
- Conférence au congrès de l'Association minière du Québec;
- Conférence lors de l'évènement « Powershift »;
- Conférence sur l'acceptabilité sociale au congrès de l'Association canadienne d'énergie éolienne (CanWEA);

- Animateur/modérateur lors d'une conférence sur les gaz de schiste organisé par les citoyens et la ville de Mont St-Hilaire;
- Conférence sur le pétrole au congrès de l'Association québécoise des producteurs d'énergie renouvelable (AQPER);
- Conférence sur les Rendez-vous de l'énergie au Colloque sur les gaz à effet de serre de Réseau Environnement;
- Animation de deux ateliers dans le cadre de Générations d'idées : un sur le développement durable et un sur l'indépendance au pétrole (café de l'énergie);
- Conférence sur l'acceptabilité sociale au Colloque Québec Expo 2010;
- Participation à une consultation du CROP, pour le MDDEP, au sujet de l'adaptation aux changements climatiques;
- Conférence sur le *Guide sur les énergies renouvelables* dans le cadre du congrès de la fédération des chasseurs et des pêcheurs;
- Rencontre avec le responsable des dossiers énergie à l'UMQ;
- Hommage rendu à Claudette Villeneuve par Philippe Bourke dans le cadre de la remise des prix Phénix de l'environnement;
- Conférence à Sherbrooke, Nicolet, Bonaventure, Baie-Comeau et Lévis dans le cadre des Rendez-vous de l'énergie;
- Rencontre avec le Groupe Robert au sujet de l'utilisation du GNL dans les transports lourds;
- Participation à des activités de Recyc Québec pour la remise des attestations ICI on Recycle;
- Rencontre avec René Drolet de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) ;
- Rencontre avec Attention Fragiles aux Iles-de-la-Madeleine pour le dossier de l'exploitation du pétrole dans le Golfe du St-Laurent;
- Participation à un panel sur la dépendance au pétrole organisé par CPAC et *L'Actualité*;
- Rencontre avec Marie-Hélène Savard de la direction des politiques énergétiques du MRNF;
- Rencontre avec Robert Savard, sous-ministre aux forêts du MRNF, pour le soutien au CRE aux Tables de GIRT;
- Rencontre avec le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ;
- Rencontre avec Johanne Gélinas de Deloitte & Touche;
- Rencontre avec le directeur de l'Association des brasseurs du Québec;
- Rencontre avec Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) sur la stratégie d'occupation dynamique des territoires;
- Rencontre avec le MAMROT sur la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme (LADTU);
- Rencontre avec Gaz Métro sur l'utilisation du gaz naturel dans les transports;
- Rencontre avec le Ministre du Développement durable, de l'environnement et des parcs, Pierre Arcand
- Rencontres du MDDEP sur le suivi de l'intégration de Recyc-Québec;
- Rencontre avec le représentant de CanWEA pour le Québec;
- Rencontre avec Rosalie Vendette et Patrice Camus de Desjardins;
- Rencontre avec Recyc-Québec pour le suivi de l'entente de partenariat pour le programme *ICI on recycle !*

# Les partenariats et initiatives

*Des actions mobilisatrices : informer, sensibiliser, influencer*

## Algues bleu-vert



Pour la quatrième année, les CRE ont mis en œuvre des actions pour lutter contre la prolifération des cyanobactéries, ou algues bleu-vert. Ils misent sur des mesures de précaution et favorisent une approche proactive en matière de protection de l'intégrité et de la santé des écosystèmes lacustres, en fournissant des outils pour renforcer les compétences locales en matière de suivi de la santé des lacs et en accompagnant les acteurs locaux vers des changements de comportement. Dans le cadre du mandat qui leur a été confié par le MDDEP, les CRE ont su démontrer leur leadership en mobilisant les acteurs du milieu régional et en sensibilisant les citoyens, les riverains et les décideurs à la problématique des cyanobactéries et aux actions mises en œuvre pour y faire face.

Le CRE Laurentides se distingue comme expert en la matière. Il coordonne notamment un projet régional qui vise à susciter des changements de comportements chez les usagers : **Bleu Laurentides**, dont les objectifs sont l'accompagnement, le soutien et la formation pour la surveillance volontaire des lacs. L'expertise du CRE Laurentides alimente le travail des CRE, qui diffuse par ailleurs sa *Trousse des lacs*, ainsi que son *Guide sur l'installation septique*.

La protection de l'eau étant un enjeu de nature horizontale, la majorité des interventions que mène le RNCREQ et les CRE y contribuent forcément de manière indirecte. Par exemple, les interventions et les actions des CRE et du RNCREQ dans la lutte aux changements climatiques vise à éviter les impacts négatifs de ce phénomène sur les ressources en eau (qualité et quantité). Il en va de même pour les interventions en aménagement du territoire (protection des milieux humides, verdissement, lutte contre l'imperméabilisation du sol, etc.), en foresterie (protection des bandes riveraines), en agriculture (lutte contre l'érosion, respect des normes d'épandage). Des interventions ayant un impact direct sur les ressources en eau sont aussi menées par les CRE et le RNCREQ, notamment en ce qui concerne la responsabilité des municipalités et des citoyens à l'égard des mesures d'économie.



Enfin, le RNCREQ a réalisé deux courts films vidéo mettant en lumière l'expertise des CRE dans la lutte aux algues bleu-vert et leur travail accompli dans ce domaine. Ces vidéos peuvent être visionnées sur le site du RNCREQ, à l'adresse suivante : <http://www.rncreq.org/algues-bleu-vert-p5.html>.

## Défi Climat



Le **Défi Climat** est la plus vaste campagne de lutte aux changements climatiques au Québec, grâce à laquelle les citoyens et citoyennes sont invités à poser des gestes concrets pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Elle se déroule en milieu de travail et d'étude et se répand auprès des employés et des étudiants afin de créer

un véritable effet d'entraînement dans la lutte aux changements climatiques. Pour sa cinquième édition, le **Défi Climat** s'est déployé à l'échelle nationale, en 2010, et une sixième édition a été lancée le 15 mars 2011.

Cette approche novatrice de sensibilisation et de mobilisation a été élaborée et initiée par le CRE de Montréal, en partenariat avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal et Équiterre. Le CRE de la Capitale nationale s'est ensuite joint à la campagne, lui qui réalisait depuis deux ans à Québec son projet *DéfiQuébec.com*. En 2010, le **Défi Climat** devient une campagne à l'échelle du Québec, et ce, grâce à l'implication du RNCREQ et des seize conseils régionaux de l'environnement. D'autres partenaires se sont joints à ce projet d'envergure : Environnement Jeunesse, la Coalition jeunesse Sierra ainsi que la Fondation Monique Fitz-Back.

La campagne 2011 se termine au cours de l'exercice 2011-2012, mais les résultats sont déjà dévoilés.

## En chiffres

- **1 277** organisations partenaires de la campagne;
- **52 242** participants partout au Québec, dont **10 349** jeunes;
- **232 794** engagements pris par l'ensemble des participants, dont **24 124** engagements pris par les jeunes;
- **740 487** personnes rejointes dans leur milieu de travail et d'étude;
- **56 475** tonnes de gaz à effet de serre (GES) évitées par an, soit l'équivalent d'épargner plus de **23,5 millions** de litres d'essence;
- **151** défis collectifs ont été organisés permettant d'éviter près de **32** tonnes de gaz à effet de serre (GES);
- **526** organisations participantes qui se sont engagées à poser un total de **1 440** gestes corporatifs pour améliorer leur bilan carbone.

# Les participants en régions

Bas-Saint-Laurent : 1 945

Saguenay-Lac-Saint-Jean : 1 899

Capitale nationale : 5 309

Mauricie : 1 194

Estrie : 2 487

Montréal : 16 367

Outaouais : 1 132

Abitibi-Témiscamingue : 2 611

Côte-Nord : 1 058

Gaspésie-Île-de-la-Madeleine : 536

Chaudière-Appalaches : 1 299

Laval : 3 712

Lanaudière : 1 828

Laurentides : 3 921

Montérégie : 4 279

Centre du Québec : 2 665

Toutes les autres informations concernant le projet se trouvent à l'adresse suivante : [www.deficlimat.qc.ca](http://www.deficlimat.qc.ca).

## Maison du développement durable



La Maison du développement durable (MDD) est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de construire et d'exploiter le premier bâtiment écologique certifié LEED Platine au Québec, ainsi que d'éduquer et sensibiliser les citoyens sur les techniques et les bénéfices des constructions durables. Le bâtiment de cinq étages, érigé en plein cœur du quartier des spectacles de Montréal, ouvrira ses portes en septembre 2011, grâce à la volonté et à la mobilisation de neuf partenaires engagés qui mettent en commun vision, idées, financement et réseautage d'affaires : le RNCREQ, le CRE de Montréal, le Réseau des écoquartiers, Environnement Jeunesse, Équiterre, Option consommateurs, Vivre en ville, Amnistie internationale section francophone et le centre de la petite enfance Le petit réseau.

La première pelletée de terre de la construction de la MDD a été célébrée le 15 mars 2010.

Le site internet [www.maisondeveloppementdurable.org](http://www.maisondeveloppementdurable.org) contient toutes les informations sur le projet.

Le RNCREQ, les autres membres et des locataires, dont la Fondation Suzuki et Dunsky expertise en énergie, seront installés à la MDD en septembre 2011.



L'équipe du RNCREQ a profité d'une visite des installations en construction pour faire un arrêt dans ses futurs bureaux.

## Guide des énergies renouvelables

Le RNCREQ a réalisé en 2009 un *Guide des énergies renouvelables pour les chalets et lieux de villégiature*.

Ce guide a été spécialement conçu pour les propriétaires et les gestionnaires d'habitations qui ne sont pas rattachées au réseau public d'électricité et qui dépendent principalement des combustibles fossiles pour subvenir à leurs besoins en énergie. Il donne de l'information sur les nouvelles technologies d'énergie renouvelable. Il contient également plusieurs tableaux comparatifs des différentes technologies.

Le guide peut être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : [www.guide-er.org](http://www.guide-er.org). On trouve en outre sur le site des grilles de calcul interactives qui permettent à chacun d'évaluer ses besoins, ainsi que des fiches sur les bonnes pratiques en milieu isolé.



### Le Guide des énergies renouvelables en vedette !

L'émission *La vie en vert* a réalisé un reportage sur le *Guide des énergies renouvelables*. Ce dernier a été diffusé à Télé-Québec le 14 septembre 2010. Le reportage peut être visionné à l'adresse suivante: <http://video.telequebec.tv/video/4228>.

Le *Guide des énergies renouvelables* a aussi été finaliste du Concours Énergia 2010 de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie, dans la catégorie Gestes durables.

## En chiffres

- **9 500** dépliants de promotion du guide ont été distribués;
- Près de **4 000** personnes ont assisté aux ateliers de sensibilisation et de formation tenus par les CRE et le RNCREQ;
- **8 613** visiteurs ont visité **12 771** fois le site internet;
- Les fiches conseils ont été consultées à **5 600** reprises;
- **2 284** copies du guide ont été téléchargées;
- **5 015** copies papier du guides ont été distribués;
- Au total, **7 299** guides ont été consultés et **1 736** tonnes de GES ont pu être économisés par la modification de comportement et/ou l'achat de systèmes à énergie renouvelables.

## ICI ON RECYCLE !

### Pour une gestion responsable des matières résiduelles

Depuis 2006, le RNCREQ et les conseils régionaux de l'environnement ont une entente avec la société d'État Recyc-Québec, renouvelée chaque année depuis lors. Cette entente a pour objectif de favoriser des activités régionales visant une gestion responsable des matières résiduelles dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) en faisant la promotion du programme *ICI on recycle !*

Ce programme vise à reconnaître les ICI qui atteignent des objectifs de mise en valeur des matières résiduelles, selon les critères de trois niveaux : le niveau 1, « engagement », le niveau 2, « mise en œuvre », et le niveau 3, « performance ».

Dans le cadre de cette entente, les CRE ont continué de démontrer en 2010-2011 leur capacité et leur efficacité à mobiliser les acteurs régionaux autour des enjeux de gestion responsable des matières résiduelles. Au fil des ans les CRE ont développé une grande expertise dans ce domaine, fruit de leurs constats régionaux, des réalités qu'ils observent sur le terrain, de la veille qu'ils exercent à l'égard de l'évolution des pratiques et des technologies, de leurs actions au profit de l'amélioration constante des politiques publiques, des lois et des réglementations qui encadrent cet enjeu. Au-delà de la promotion du programme *ICI on recycle !*, par des contacts directs et des interventions médiatiques, les CRE élaborent des outils de vulgarisation influents et des stratégies novatrices conformément aux besoins identifiés dans leur milieu, fournissent aux ICI informations et conseils sur la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles, établissent des partenariats porteurs, accompagnent les ICI dans leurs démarches. Enfin, ils participent aux cérémonies de reconnaissance des ICI inscrits au programme *ICI on recycle !* organisées par Recyc-Québec.

Le RNCREQ a réalisé deux courts films vidéo mettant en lumière l'expertise des CRE et leur travail colossal accompli pour favoriser une gestion responsable des matières résiduelles à l'échelle québécoise. Ces capsules vidéo peuvent être visionnées sur le site du RNCREQ, à l'adresse suivante : <http://www.rncreq.org/ici-on-recycle-p7.html>.



## Les Rendez-vous de l'énergie



Les Rendez-vous de l'énergie constituent l'une des plus importantes réalisations du RNCREQ à ce jour, particulièrement en termes de déploiement, de partenariat et de retombées. Il s'agit d'une démarche structurante, novatrice et porteuse qui cherche à éveiller la conscience des Québécois et des Québécoises à l'égard de notre dépendance au pétrole. Elle veut aussi mettre en lumière les alternatives qui pourraient réduire cette dépendance, en misant sur les nombreux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux qui y sont associés.

Pour jeter les bases de cette démarche, le RNCREQ a fait appel à l'Institut du Nouveau Monde (INM), réputé pour son professionnalisme et sa capacité de mettre en place des activités citoyennes innovatrices et à fort impact à l'égard des grands enjeux de notre société. Un impressionnant collectif de partenaires s'est ensuite joint à cette initiative qui a permis aux seize CRE de mobiliser les forces vives de leur région par une foules d'activités.

Une seconde phase de ce projet devrait voir le jour en 2011 alors que les CRE susciteront l'engagement des acteurs socioéconomiques régionaux en faveur d'actions concrètes pour réduire la dépendance au pétrole. Le premier forum québécois sur l'énergie, prévue en novembre prochain à Shawinigan, viendra marquer le trait d'union entre ces deux phases

## En chiffres

- **16** comités d'action régionale ont été mis en place, impliquant ainsi **264** acteurs et décideurs représentant plus de **200** organisations clés;
- Plus de **250** activités de sensibilisation et de mobilisation ont été organisées (forum, vox pop, ciné-débat, conférences, etc.) et ont rejoint près de **13 500** personnes;
- Plus de **430** personnes sont abonnées au fil Twitter, plus de **450** à la page Facebook et plus de **400** à l'infolettre.



Un site internet contenant toutes les informations sur la démarche a été mis en ligne à la fin mars 2010 et contient l'historique des activités, une revue de presse quotidienne sur l'actualité énergétique et plus encore : [www.rdvenergie.qc.ca](http://www.rdvenergie.qc.ca). On peut aussi suivre la démarche sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

PEUT-ON IMAGINER LE QUÉBEC SANS PÉTROLE?

## Théâtre forum sur le développement durable

Le RNCREQ a conçu une activité pédagogique originale de sensibilisation et de formation sur le développement durable, qui vise à outiller les décideurs pour faciliter la communication, la prise de décision et la mise en œuvre du développement durable. L'activité consiste en deux étapes : 1. la représentation d'une pièce de théâtre participative, intitulée **Acteurs de changement**, suivie d'un forum de discussion; 2. une conférence ou un atelier sur la mise en œuvre du développement durable.

La tournée régionale de l'activité, amorcée en 2009, s'est poursuivie et achevée en 2010-2011. Par les trente-six représentations de la pièce de théâtre forum, ce sont près de 2 000 participants qui ont été rejoints partout au Québec.



Ce projet a permis aux participants d'apprendre à mieux communiquer et à mieux cerner les applications concrètes du développement durable, tout en stimulant leur réflexion et en favorisant leur ouverture d'esprit. Les CRE notent en outre que l'activité a permis de favoriser le réseautage, de mettre en commun un ensemble de problématiques et d'améliorer la compréhension des enjeux du développement durable.

Un film vidéo a été réalisé par la coopérative Web TV pour mettre en lumière les impacts et la pertinence d'**Acteurs de changement**, intégrant des extraits de la pièce et du forum, ainsi qu'un *vox pop* des participants de l'activité tenue à Montréal en novembre 2010. Cette capsule vidéo peut être visionnée sur le site du RNCREQ, à l'adresse suivante : <http://www.rncreq.org/theatre-forum-sur-le-developpement-durable-p1.html>.

**Acteurs de changement**  
est écrit, mis en scène  
et joué par l'équipe  
d'intervention théâtrale  
Mise au Jeu.

Le projet a été rendu possible grâce à la contribution de la Fondation Alcoa, de la Société des alcools du Québec (SAQ) et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation des territoires (MAMROT).

## Témoignages

« Grâce à son approche interactive, [la pièce de théâtre] a suscité une forte participation dans la salle. **Acteurs de changement** est un outil exceptionnel ! »

Caroline Collin, organisatrice du Colloque sur le développement social et durable, Saint-Jérôme

« La pièce de théâtre **Acteurs de changement**, par le jeu de ses acteurs, est un moyen de sensibilisation à la fois inusité et habile, pour nous faire prendre conscience du rôle central de l'implication citoyenne dans tout projet de développement, que l'on voudrait durable. »

Robert Meunier, directeur du Service de l'environnement de la ville du Lac-Mégantic

« [L'activité a permis de] faire progresser les réflexions chez les élus sur l'importance d'intégrer les préoccupations citoyennes aux processus décisionnels et sur la prise en compte des **principes de développement durable**. »

Guy Lessard, président du CRE Chaudière-Appalaches

## Biodiversité



Le RNCREQ, avec la participation des CRE des Laurentides et de Laval, a participé au neuvième Festival plein air et voyage, au parc Jean-Drapeau de Montréal, du 14 au 16 mai 2010. Pour l'occasion et pour souligner la Journée de la biodiversité, le RNCREQ, en partenariat avec la Biosphère et le Groupe Espaces, a pris possession de la Maison solaire écologique pour y tenir un pôle environnemental axé sur la protection et la préservation de la biodiversité. Entre autres activités, le RNCREQ a présenté le *Guide des énergies renouvelables*, le CRE Laurentides a fait connaître la *Trousse des lacs*, tandis que le CRE Laval a animé des sessions interactives et éducatives sur les îlots de chaleur. Près de **1 800** personnes ont bénéficié de ces présentations et activités.

Toujours dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité, le RNCREQ et la Sépaq ont fait la promotion de l'« expérience parcs » comme moyen pour que les Québécois prennent conscience de l'importance de la préservation de la biodiversité et qu'ils puissent y participer en posant les gestes appropriés dans leur quotidien. Une publicité conjointe a d'ailleurs été diffusée dans tous les cahiers d'informations de chaque parc national et réserves fauniques, en français et en anglais. Le RNCREQ a de plus contribué à la rédaction du message des animateurs des parcs du Québec.

## Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)

Le RNCREQ est associé à l'IRDA par le biais d'une entente de collaboration de trois ans (jusqu'en 2012) par laquelle les deux organismes se sont engagés à favoriser mutuellement les échanges et la diffusion d'informations ainsi que leur présence respective à des événements organisés par l'un ou l'autre.



## GaïaPresse

Lancé en mars 2007, GaïaPresse est un portail sur l'actualité environnementale, né de l'initiative de la journaliste Denise Proulx et du RNCREQ. Mis à jour quotidiennement, GaïaPresse réunit en un seul lieu virtuel les nouvelles francophones relatives à l'environnement au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde au [www.gaiapresse.ca](http://www.gaiapresse.ca). Le portail alimente en outre des pages thématiques couvrant les principaux enjeux environnementaux, de même que des pages régionales.

Après trois ans d'efforts pour faire de ce portail un outil d'information incontournable, c'est avec fierté que le RNCREQ a vu GaïaPresse devenir, en juillet 2010, une entité indépendante, régie par son propre conseil d'administration, engageant à temps plein son editrice qui, jusqu'alors, travaillait avec le RNCREQ. Aujourd'hui, les liens entre les deux organismes restent étroits et l'équipe de GaïaPresse s'est enrichie de plusieurs collaborateurs.

# Les grands dossiers

## *Des interventions ciblées sur les enjeux de l'heure*

### **Eau et protection des lacs**

En août 2009, le RNCREQ déposait un mémoire dans le cadre de la Commission des transports et de l'environnement sur la situation des lacs au Québec en regard des cyanobactéries. En vue des consultations publiques qui se sont déroulées en août 2010, le Regroupement en a produit une nouvelle version dans laquelle il réitère sa position en faveur d'une protection et d'une gestion durable des milieux hybriques. Le RNCREQ a présenté son mémoire à la commission le 19 août 2010.

### **Énergie**

Le 8 février 2011, le RNCREQ participait aux consultations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Il y présentait son mémoire dans lequel il rappelait que le dialogue entourant les questions énergétiques doit se faire de façon globale. Il doit donc être question autant de la consommation de l'énergie que de sa production et il est par conséquent essentiel de traiter de l'aménagement du territoire, des transports, de l'efficacité énergétique, etc.

C'est aussi en février 2011 que le RNCREQ a déposé un mémoire sur le projet de loi 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses. Alexandre Turgeon, qui représentait le RNCREQ, a présenté la position de l'organisation à l'encontre de l'abolition de l'Agence de l'efficacité énergétique.

Le 17 novembre 2010, le RNCREQ a présenté son mémoire au BAPE dans le cadre de son mandat sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec. Le RNCREQ a profité de son audition pour réitérer l'importance pour le Québec de se donner un plan structuré et cohérent en matière de production et de consommation de l'énergie. Il invoquait alors l'importance de mener une évaluation environnementale stratégique sur les gaz de schiste.

### **Forêt**

Le 28 janvier 2011, Le RNCREQ, avec la collaboration particulière du CRE Côte-Nord, a déposé un mémoire dans le cadre des consultations publiques sur l'aménagement durable des forêts, et plus particulièrement sur la *Stratégie d'aménagement durable des forêts* (SADF) et le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF). Dans ce dernier, et afin de rendre la stratégie plus ambitieuse, il y décrivait notamment les différents moyens

qui devraient être mis en place pour faire face aux nombreux défis et pour atteindre les objectifs de la Loi.

## **Loi sur la qualité de l'environnement**

Dans un mémoire conjoint présenté le 17 février 2011 à l'Assemblée nationale, le RNCREQ et le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) ont tenu à souligner à grands traits leur satisfaction et leur appui ferme à l'importante réforme que propose le Projet de loi n° 89, Loi sur la qualité de l'environnement.

## **Matières résiduelles**

Le 2 février 2011, le RNCREQ déposait un mémoire sur le projet de loi 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses. Gilles Côté, qui représentait le RNCREQ, a présenté la position de l'organisation à l'encontre de l'abolition de Recyc-Québec.

Le 13 avril 2010, le RNCREQ publiait un mémoire dans le cadre des consultations particulières portant sur le projet de loi 88, loi modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles, et dans lequel il réitérait l'importance à accorder à la réduction à la source.

## **Mines**

Le 24 août 2010, le CRE de l'Abitibi-Témiscamingue et le RNCREQ ont rendu public un mémoire concernant les modifications au projet de loi 79 sur les mines, dans lequel ils affirmaient être en faveur d'un développement qui utilise les ressources minières de façon optimale, qui fait largement place à la participation citoyenne et qui tient compte des impacts à long terme. L'audition à l'Assemblée nationale a eu lieu le même jour.

## **Protection des milieux naturels et aires protégées**

Le 14 octobre 2010, la Table d'échanges sur les aires protégées, dont le RNCREQ est membre, a transmis une lettre à M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La lettre lui demandant d'adopter les orientations pour atteindre 12 % d'aires protégées d'ici 2015 a été signée par dix membres.

[www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)

Tous les mémoires, les auditions en commission et autres interventions sur les grands dossiers sont diffusés sur le site web du RNCREQ.

# Les communications

## *Des mécanismes indispensables, dynamiques et efficaces*

La planification stratégique du RNCREQ a prévu l'élaboration d'un plan de communication qui reflète les nouvelles stratégies de l'organisation et qui favorise les communications avec ses membres et avec ses publics cibles.

Le plan a été élaboré durant l'année 2009-2010 et des outils pour les clientèles internes et externes ont été mis en chantier, repensés et revitalisés en 2010-2011.

## Clientèle interne

### Intranet

L'intranet est la mémoire vive du RNCREQ et contient, en un même lieu, toute la documentation nécessaire aux réunions du conseil d'administration, du conseil exécutif et de l'assemblée générale annuelle. Il est aussi au cœur des communications avec les CRE, regroupant les outils pour les différents projets d'envergure nationale, des informations sur les dossiers en cours et des ressources pour soutenir les CRE dans leurs démarches, leurs projets et leur fonctionnement. La mise en œuvre du plan de communication projetait de réaliser une nouvelle interface plus conviviale et moderne. Cette dernière a été concrétisée en août 2010.

**MES DOSSIERS**

- ▶ - Gestion/gouvernance des CRE
- ▶ - Gouvernance RNCREQ
- ▶ Acteurs de changement
- ▶ Algues bleu-vert
- ▶ Comité agriculture
- ▶ Comité développement durable
- ▶ Comité eau et protection des lacs
- ▶ Comité énergie
- ▶ Comité foresterie
- ▶ Comité matières résiduelles
- ▶ Comité mines
- ▶ Comité qualité de l'air
- ▶ Comité transports et aménagement du territoire
- ▶ Défi Climat
- ▶ Guide des énergies renouvelables
- ▶ ICI ON RECYCLE!
- ▶ Rendez-vous de l'énergie

**Bienvenue dans l'intranet**

Plus convivial, plus ergonomique, plus interactif, ce nouvel intranet nous permet à tous de constituer la mémoire de notre grand réseau et favorise l'échange de nos expertises. Les informations qui y sont contenues sont à jour et pertinentes à la réalisation de notre mission et les outils nous permettent de mieux travailler au quotidien.

C'est dans un esprit de partage des ressources que nous vous invitons à utiliser cet intranet afin de rendre efficaces et efficaces nos communications et ainsi faciliter le travail de chacun.

Nous sommes fiers de vous compter parmi les utilisateurs!

**Le 15 minutes**

- ▶ No 139, 15 avril 2011
- ▶ No 138, 04 avril 2011
- ▶ No 137, 25 mars 2011
- ▶ No 136, 11 mars 2011

**Centre de références**

- ▶ Enquêtes et analyses
- ▶ Outils de communication
- ▶ Outils et ressources
- ▶ Programmes et mesures
- ▶ Visuels du RNCREQ

**NOUVELLES ET ÉVÉNEMENTS**

**Fiche de réservation - AGA 2011**  
C'est le temps de réserver votre hébergement pour l'AGA 2011 qui, nous vous le rappelons, soulignera le 20<sup>e</sup> anniversaire du RNCREQ! Vous avez jusqu'au 29 avril pour faire parvenir la fiche de réservation à Anne-Marie à [annemarie.gagnon@rncreq.org](mailto:annemarie.gagnon@rncreq.org)

**Reddition de compte au MDDEP**  
Nous avons créé un nouvel onglet dans la section Gestion /Gouvernance des CRE qui porte sur la reddition de compte. Vous y retrouverez tous les documents qui vous aideront dans la reddition de compte au MDDEP. Nous y avons aussi mis le formulaire à transmettre au RNCREQ pour le portrait des CRE.

## Bulletin « 15 minutes »

Les bulletins d'informations à l'intention de la clientèle interne favorisent un échange organisé de nouvelles et développent ainsi le sentiment d'appartenance. Ils permettent aussi de mettre en valeur l'expertise de chacun dans un esprit de convivialité. C'est dans cette perspective que le bulletin *15 minutes* a été mis sur pieds en 2007, donnant ainsi une visibilité partagée entre les nouvelles du RNCREQ, les nouvelles des CRE ainsi que des informations générales pertinentes du milieu environnemental.

Le *15 minutes* a été publié toute l'année de façon hebdomadaire chaque vendredi, sauf exception durant les vacances d'été et des fêtes. C'est donc près de quarante-trois bulletins qui ont été transmis aux CRE.

Enfin, pour souligner sa centième édition, le 7 mai 2010, le *15 minutes* s'est refait une beauté !



## Le "15 minutes"

### Formation et transmission d'expertise

Le RNCREQ, dans son plan de communication, s'est donné comme mandat de mettre à profit le bassin de compétences, les expertises et les outils des CRE et de les exploiter à bon escient. Il s'est aussi donné comme objectif de soutenir, renforcer et mettre davantage en valeur les CRE dans leurs actions au quotidien. Dans cette perspective, deux types d'atelier ont été organisés, dans le cadre des tables des directions générales et des réunions du conseil d'administration.

### Formation par les pairs

À chaque rencontre une formation par les pairs permet dorénavant aux CRE de présenter les projets ou enjeux sur lesquels ils travaillent afin de partager leur expérience et expertise sur le sujet avec les autres CRE.

Lors de la rencontre de mars, l'ingénieur forestier Marc Leblanc a présenté une conférence sur l'approche de gestion écosystémique pour la réserve faunique des Laurentides. Il s'agit d'une formation de perfectionnement qui vise à renforcer les compétences et l'action des CRE, en plus de traiter d'un enjeu de l'heure au Québec.

### Perfectionnement

## Une première !

Pour une première édition, le RNCREQ a organisé les 26 et 27 août 2010 une formation sur les projets. Les chargés de projet de chacun des CRE ont été invités à deux jours de formation à Montréal sur la mise en œuvre du **Défi Climat**, des **Rendez-vous de l'énergie** et du programme **ICI on recycle !** Le RNCREQ a aussi offert aux participants une formation sur l'animation et sur l'organisation d'événements écoresponsables. L'activité a, de plus, permis à tous les chargés de projet de se connaître et d'échanger sur leur réalité respective.

### Clientèle externe

#### Site Internet

Le site web est la pierre angulaire du contenu que souhaite véhiculer le RNCREQ à ses publics cibles. Il est un outil de premier plan pour attirer l'attention de ses interlocuteurs sur les messages de l'organisation, comme il est le reflet de son image. En ce sens, et pour répondre au nouveau positionnement qu'il s'est donné, le RNCREQ a travaillé au cours de l'année 2009-2010 à la refonte complète de son site. Représentant son positionnement, « la force d'un réseau au service de l'environnement et du développement durable », le nouveau site a été mis en ligne en avril 2010.

## En chiffres

- **12 529** visites, pour une moyenne de **33** visites par jour;
- **7 250** visiteurs uniques absolus, dont **56 %** sont des nouveaux visiteurs;
- **54 115** pages vues, pour une moyenne de **4** pages vues;
- **3 min. 29 sec.** en moyenne de temps passé sur le site;
- **47 %** du trafic provient des moteurs de recherche, **30 %** des sites référents et **23 %** d'un accès direct.

#### Infolettre

L'année 2010-2011 a aussi vu renaître l'infolettre du RNCREQ. Avec la refonte du site internet, les visiteurs peuvent dorénavant s'inscrire en ligne pour recevoir les dernières nouvelles de l'organisation. Déjà, l'infolettre compte près de 550 abonnés et **14** numéros ont été transmis entre le 27 avril 2010, date de la 1<sup>re</sup> édition, et le 31 mars 2011.

# En chiffres

3 entrevues télé



9 entrevues radio



55 mentions dans la presse

21 mentions sur le web



## Communiqués de presse

Les communiqués de presse permettent au RNCREQ de faire valoir ses positions sur des enjeux touchant l'environnement et le développement durable. Au cours de l'année, il a diffusé **20** communiqués.

### Rapport du commissaire au développement durable : le gouvernement doit montrer l'exemple

Le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) tient à féliciter le commissaire au développement durable, Jean Cinq-Mars, pour la rigueur manifestée dans son rapport déposé hier au Vérificateur général.

31 mars 2011

### Normes d'émission des véhicules lourds : un pas de plus vers une meilleure qualité de l'air

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) salue l'entrée en vigueur prochaine d'une norme d'opacité d'émissions plus contraignante pour les véhicules lourds au Québec. Annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Québec, cette norme représente un pas de plus en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.

29 mars 2011

### Politique de gestion des matières résiduelles : Un nouveau souffle attendu !

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) réagit favorablement à l'arrivée de la nouvelle Politique de gestion des matières résiduelles présentée ce matin par le ministre Pierre Arcand. La précédente politique a donné de bons résultats à plusieurs niveaux, mais un nouveau souffle est nécessaire pour poursuivre et accentuer les efforts en vue de gérer nos résidus de manière plus responsable.

15 mars 2011

**Rapport du BAPE sur les gaz de schiste :  
Le RNCREQ est très satisfait !**

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) félicite le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui, dans un rapport axé sur la prudence et l'acquisition de connaissances, s'inspire de la Loi sur le développement durable pour recommander au gouvernement du Québec de procéder à une évaluation environnementale stratégique (ÉES) afin de faire la lumière sur les potentiels et les risques liés à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

9 mars 2011

**Gaz de schiste : « On prend un grand respire »**

C'est demain lundi que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) déposera au ministre Arcand son rapport sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) s'attend à ce que le rapport recommande en priorité au gouvernement du Québec de faire une pause le temps de récolter l'ensemble des informations nécessaires à une prise de décision éclairée dans ce dossier complexe et aux implications nombreuses.

27 février 2011

**Loi sur la qualité de l'environnement :  
C'est la fin de la récréation...**

Dans un mémoire conjoint présenté hier à l'Assemblée nationale, le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) et le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) ont tenu à souligner à grands traits leur satisfaction et leur appui ferme à l'importante réforme que propose le Projet de loi n° 89, Loi sur la qualité de l'environnement.

18 février 2011

**Gaz de schiste :**

**L'urgence, c'est de réfléchir aux enjeux énergétiques  
de manière globale et intégrée**

C'est ce soir, dans le cadre des audiences du BAPE, que le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) présentera son [mémoire sur les gaz de schiste](#). S'appuyant sur son expertise et celle des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE), le RNCREQ profitera de cette tribune pour réitérer l'importance pour le Québec de se donner un plan structuré et cohérent en matière de production et de consommation de l'énergie, un plan qui permettra à la société québécoise de se positionner avantageusement devant les défis énergétiques du XXI<sup>e</sup> siècle.

17 novembre 2010

**Certification des produits à contenu recyclé :  
les consommateurs y gagnent !**

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) accueille positivement l'annonce du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) d'élaborer un programme de certification pour les produits à contenu recyclé.

16 novembre 2010

**Nouveau conseil des ministres :  
De grands défis attendent M. Arcand**

Réagissant au dévoilement ce matin du nouveau conseil des ministres à Québec, le RNCREQ transmet ses félicitations à M. Pierre Arcand pour sa nomination à titre de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

11 août 2010

<p align="center"><b>La réduction de la consommation de l'eau potable : un enjeu de pérennité</b></p> <p>Aujourd'hui, 15 juillet 2010, se déroule pour une deuxième année la <a href="#">Journée compte-gouttes</a>, initiée par RÉSEAU environnement. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) profite de l'occasion et joint sa voix à l'organisation pour inciter les citoyens et les municipalités à s'engager à réduire leur consommation d'eau potable.</p>	15 juillet 2010
<p align="center"><b>Rivière des Mille Îles : Québec règle un problème technique, mais devra s'attaquer à la source</b></p> <p>Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) et le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval saluent la décision de Québec de réagir au très faible niveau d'eau actuel dans le bassin de la rivière des Mille Îles. Il s'agit d'un contexte d'urgence qui mérite une intervention pour protéger la santé, la sécurité de la population et les écosystèmes concernés.</p>	22 juin 2010
<p align="center"><b>Gestion des matières résiduelles dans les ICI RECYC-QUÉBEC et les conseils régionaux de l'environnement relèvent ce défi ensemble</b></p> <p>Afin de favoriser la promotion de la gestion responsable des matières résiduelles au sein des industries, des commerces et des institutions (ICI) du Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) est fier d'annoncer le renouvellement de son entente de partenariat avec RECYC-QUÉBEC.</p>	17 juin 2010
<p align="center"><b>De nouveaux visages au conseil exécutif du RNCREQ !</b></p> <p>Les 5 et 6 juin derniers, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) tenait à Rouyn-Noranda son assemblée générale annuelle 2010 à laquelle étaient conviés et présents les représentants des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE).</p>	11 juin 2010
<p align="center"><b>Journée de l'air pur - Le Québec doit bouger</b></p> <p>Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) unissent leur voix pour saluer la Journée de l'air pur. Ils saisissent l'occasion pour dresser quelques constats et proposer des pistes de solutions pour améliorer la qualité de l'air au Québec.</p>	2 juin 2010
<p align="center"><b>Le RNCREQ et la Sépaq s'unissent pour promouvoir l'Année internationale de la biodiversité!</b></p> <p>Pour souligner la Journée internationale de la biodiversité du 22 mai, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) annoncent leur partenariat.</p>	21 mai 2010
<p align="center"><b>Journée de la biodiversité : Le RNCREQ vous invite au 9<sup>e</sup> Festival plein air et voyage!</b></p> <p>Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), avec la participation des conseils régionaux de l'environnement des Laurentides et de Laval (CRE), participera au 9<sup>e</sup> Festival plein air et voyage. L'événement se tiendra du 14 au 16 mai prochain au parc Jean-Drapeau de Montréal.</p>	12 mai 2010
<p align="center"><b>Journée du matériau bois : Le RNCREQ invite le Québec à une gestion durable de ses ressources naturelles régionales</b></p> <p>Aujourd'hui se célèbre pour une première fois au Québec la Journée du matériau bois et pour la souligner, plusieurs conseils régionaux de l'environnement (CRE) ont adhéré à la charte de la Coalition BOIS Québec.</p>	11 mai 2010

**Redevance sur l'eau : Une responsabilité morale face à l'humanité entière !**

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) accueille avec satisfaction le dépôt du Projet de règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau.

27 avril 2010

**Augmentation des amendes : le gouvernement du Québec fait un important bond en avant**

Le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) accueille avec une très grande satisfaction l'annonce faite aujourd'hui par Mme Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant le projet de loi visant à renforcer le respect de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Ce faisant, le gouvernement du Québec fait un pas majeur en faveur de la mission de base du MDDEP, la protection de l'environnement.

15 avril 2010

**Compensation aux municipalités pour la gestion des matières résiduelles : la réduction à la source doit rester une priorité !**

Le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) participait le mardi 13 avril aux consultations particulières portant sur le projet de loi 88, loi modifiant le *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles*. Il a tenu à réitérer l'importance d'accorder la priorité à la réduction à la source, afin d'instaurer une gestion responsable des matières résiduelles.

14 avril 2010

[www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)

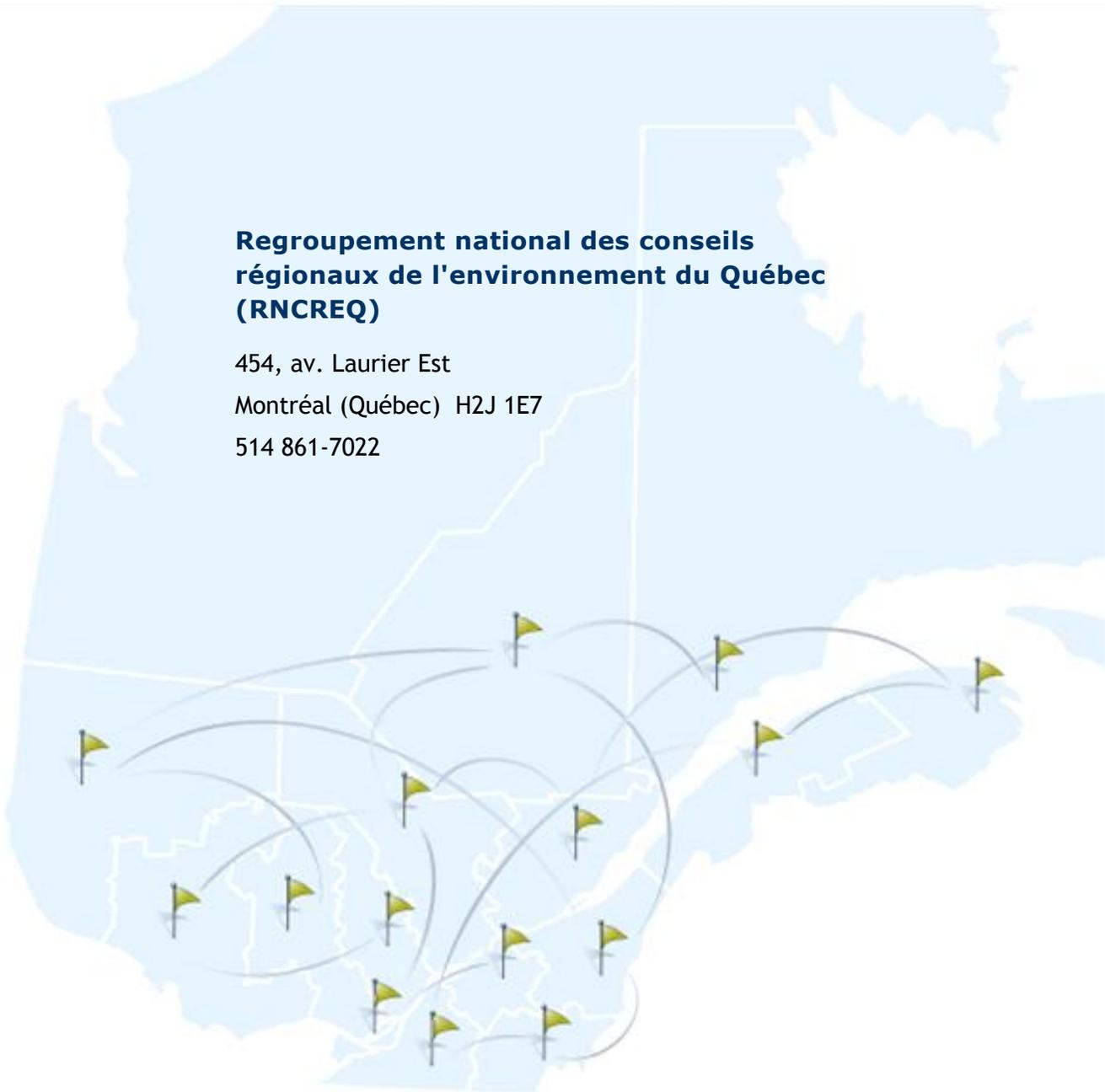
Tous les communiqués sont diffusés sur le site web du RNCREQ.





**Regroupement national des conseils  
régionaux de l'environnement du Québec  
(RNCREQ)**

454, av. Laurier Est  
Montréal (Québec) H2J 1E7  
514 861-7022



La **force d'un réseau** au service  
de l'**environnement** et du **développement durable**